

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

.....Marsoui.....

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

...Anne Sohier, Directrice-générale.....de la susdite municipalité,

QUE :-

AVIS DE MOTION est donné par M. Dario Jean qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement **2024-03** remplaçant le règlement précédent déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux. Ce règlement portera, notamment sur les éléments suivants :

- 1. Préambule
- 2. Remplace les règlements précédents
- 3. Titre du règlement
- 4. But du règlement
- 5. Avis publics assujettis
- 6. Modalités de publication
- 7. Entrée en vigueur

Un projet de règlement a été soumis à chacun des membres du conseil.

Donné à Marsoui, ce 12^{ième} jour de novembre 2024

Anne Sohier
Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Anne Sohier, résidant à Marsoui, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil entre 15 h 00 et 16 h 00 de l'après-midi, le 12^e jour de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour de novembre deux mille vingt-quatre.


Directrice générale et Secrétaire-Trésorier